Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260128-D01_26-DE

- VILLE DE GEVEZE –

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 28 janvier 2026

Le mercredi 28 janvier à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUAULT, maire, après avoir été convoqué le 4 décembre 2025, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents :
M. ROUAULT Jean-Claude ; M. RIO Guy ; Mme BRIAND Nelly ; M. CHEVILLON Christian ; Mme HERVÉ Françoise ; M. SURCOUF Robert ; Mme MALLIER Yvette ; Mme GAUTIER Nadine ; M. BONNINEAU Alex ; Mme COZIAN Josette ; M. RIDARD Pascal ; Mme DESLOGES Irène ; M. LAFROGNE Ronan ; M. BLEU Mickaël ; Mme CLERMONT Sonia ; Mme LAMBARD Héloïse ; M. DAVID Willy.

Absents :
M. PARET Michel ; Mme SAUVEE Chantal ; M. LAMBARD Daniel ; Mme PANAGET Béatrice ; Mme BORDAGE Christelle ; Mme RENEL Mélanie ; M. NANA Paul-Marcelin ; M. BUREAU Yannick ; Mme MORDELET Sandrine ; Mme CHEVRIER Anne-Charlotte.

Nombre de conseillers municipaux : 27
Quorum : 14
Présents : 17
Absents : 10
Procurations : 0
Votants : 17

****

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 DECEMBRE 2025

N°01/26

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2025.

MAIRIE DE GEVEZE (Ille-et-Vilaine)

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Claude ROUAULT